Grain de Sable n° 513

11 mai 2005

COOPERATION RENFORCEE
ATTAC FRANCE – ATTAC ALLEMAGNE

Dans ce numéro

Le Parlement allemand va ratifier la Constitution européenne le 12 mai. Cette date a été soigneusement choisie : il s'agit de fournir des munitions au camp français du OUI dans l'étape finale de la campagne référendaire.
Attac Allemagne organisera une série d'initiatives le même jour parmi lesquelles une conférence de presse à Berlin. Attac France y sera représentée afin d'apporter tout son soutien à ce Non à un projet d'Europe néolibérale défendu par nos amis d'outre-Rhin. A l'initiative de son Conseil scientifique, Attac Allemagne y présentera un "Appel d'intellectuels allemands" signé par plus de 130 personnalités. Il sera ensuite publié dans la presse allemande. Ces initiatives s'inscrivent dans la lignée de beaucoup d'autres organisées depuis plusieurs semaines dans le cadre d'une coopération renforcée entre Attac France et Attac Allemagne pour une autre Europe !

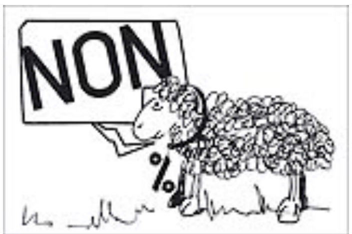
Ce numéro spécial de Grain de sable vous propose d'en retrouver les principaux éléments.

1 - Résolution de l'Assemblée générale d'Attac Allemagne, Mannheim, le 23 avril 2005

2 - Les Allemands privés du droit de s'exprimer sur la Constitution européenne,
par Peter Wahl

3 - Appel d'intellectuels allemands à l'initiative du Conseil scientifique d'Attac Allemagne :
"Non à ce Traité de Constitution!
Oui à une Europe sociale, démocratique et pacifique!"

4 - Attac Vosges/ Attac Schwäbich Hall : coopération entre des comités locaux pour "un Non à cette « Constitution »",
par André Intartaglia



1 - Résolution adoptée par l'Assemblée générale d'Attac Allemagne, Mannheim, le 23 avril 2005

Aux membres d'Attac France

Chers amis et chères amies d'Attac France !

Nous, participants et participantes à l'Assemblée générale d'Attac Allemagne réunie le 23 avril à Mannheim, soutenons votre campagne pour un Non social et solidaire au projet de « Constitution ».

Nous saluons l'exemplaire combat que vous menez au nom de tous les européens, et nous vous soutiendrons par tous les moyens dont nous disposons.

En Allemagne, la résistance contre le traité constitutionnel s'organise également.

Nous avons pris position contre le traité car :

- Il prône la militarisation de l'Europe ;
- Il institue l'ordre économique néolibéral ;
- Il affaiblit les droits démocratiques fondamentaux ;
- Il encourage largement le démantèlement social ;
- Il érige une Europe forteresse.

Pour ces raisons, le traité constitutionnel est un projet contraire aux besoins des citoyens d'Europe et du monde.

Pour notre part, nous luttons pour une Europe sociale, solidaire, démocratique, écologique et pacifique.

Nous appelons tous les militants d'Attac Allemagne à renforcer leur résistance contre la « Constitution » :

En soutenant la campagne « Les Faces du Non » ;

En participant à la manifestation internationale (aux côtés d'Attac France notamment) prévue le 5 mai sur le pont de l'Europe Kehl-Strasbourg ;

En intervenant auprès des députés du Bundestag pour qu'ils prennent position pour le report de la ratification. Nous avons besoin d'un grand débat public en amont de tout processus de ratification ;

En s'associant aux actions de protestation prévues le 12 mai (jour de la ratification au Bundestag) dans plusieurs villes d'Allemagne.

---

2 - Les Allemands privés du droit de s'exprimer sur la Constitution européenne Ja zu Europa - Nein zu dieser Verfassung

par Peter Wahl*

Le Parlement allemand va ratifier la Constitution européenne le 12 mai, probablement à l'unanimité. Cette date a été soigneusement choisie : il s'agit de fournir des munitions au camp français du OUI dans l'étape finale de la campagne référendaire. Selon ce calcul, les Français se laisseront influencer par les députés du Bundestag et voteront donc comme lui. Voilà un bel exemple de manipulation et de pression dans un processus déjà caractérisé par tant d'autres déficits démocratiques.
Car les Allemands - à la différence des Français – sont privés du droit de donner leur opinion sur la Constitution européenne. Tandis que la classe politique s'exprime au Bundestag et dans les médias, notamment français, le peuple allemand n'a pas voix au chapitre pour une décision historique : il n'y pas de référendum de ce coté-ci du Rhin. Est-ce cela la démocratie du XXIème siècle ?
Il est vrai que la Constitution allemande, établie en 1948, ne prévoit pas le référendum. Mais elle peut être révisée à la majorité de deux tiers des parlementaires. A l'automne 2004, cette éventualité avait été discutée au sein du parti social-démocrate, le SPD, et chez les Verts. Compte tenu de l'enjeu énorme de la décision à prendre sur la Constitution européenne, une telle réforme aurait été plus que justifiée. Elle aurait

constitué un acte symbolique important, d'une portée dépassant largement les frontières de l'Allemagne.

Mais l'idée a été rapidement écartée. Les élites n'avaient pas suffisamment confiance dans les citoyens pour qu'ils s'approprient ce projet avec la même passion que la classe politique et le patronat. Pour de telles situations, Bertold Brecht avait donné un conseil : si le gouvernement est mécontent du peuple, il lui suffit d'en changer.
En conséquence, la procédure de ratification par le seul Parlement tourne la démocratie en dérision. On constate qu'il existe deux catégories de citoyens en Europe : ceux qui ont le droit s'exprimer sur la Constitution et ceux qui en sont privés. La légitimité et le prestige d'un texte qui a vu le jour sur des bases aussi peu démocratiques ne peuvent être que très limitées. Il pâtira à jamais de cette tare originelle.

Confinés au rôle de spectateurs passifs, les Allemands, dans leur grande majorité, restent indifférents à cette Constitution. Elle n'a pratiquement donné lieu à aucun débat public. Le niveau d'information des citoyens à son sujet frôle le zéro, et le gouvernement n'a pas fait grand chose pour le relever. Si l'on trouve, de temps à autre, un commentaire dans les médias, il porte sur les questions de gouvernance de l'Union, en particulier sur le poids de l'Allemagne dans ses institutions.

Il n'y a donc aucune raison de se laisser impressionner par le vote du Bundestag. En cas de victoire du NON en France, ni les relations franco-allemandes, fondées sur des intérêts solides et à long terme, ni la construction de l'Europe ne seront remises en cause. Bien au contraire, cette victoire contribuera à une modification des rapports de force dans tous les autres pays, ouvrant de nouvelles perspectives pour la construction d'une Europe libérée du joug néolibéral. Une Europe où les marchés devront être mis au service des travailleurs, des citoyens et des citoyennes, autrement dit de la majorité de la population, et non pas l'inverse, comme c'est le cas avec la logique actuelle.

L'exemple le plus éclatant est le statut de la Banque centrale européenne (BCE). A-t-on jamais vu dans l'histoire une Constitution dans laquelle un courant de pensée économique, le monétarisme, se voit conférer une dignité constitutionnelle en étant érigé en base de fonctionnement d'une banque centrale ? Ce phénomène, aussi bizarre que singulier dans l'histoire, donne à la BCE une position clé pour structurer le développement socio-économique de l'Union. Toutes les déclarations de bonnes intentions sur la dimension sociale et la démocratie participative dans la Constitution n'y changeront rien. Elles relèvent du lyrisme politique face aux droits «durs» de la Banque. Tant que cette Bastille du néolibéralisme ne tombera pas, tout changement vers une autre Europe sera bloqué.
Les gouvernements de l'Union viennent de modifier quelques dispositions du pacte de stabilité et de croissance, autre pilier du néolibéralisme, inventé par M. Tietmeyer, ancien président de la Bundesbank. Même aux Etats-Unis, on s'amusait de cette idée saugrenue consistant à se ligoter soi-même - au profit du laisser-faire des marchés financiers, bien entendu. Malgré les effets dévastateurs de ses politiques sur l'emploi et la protection sociale, la BCE reste attachée au credo du monétarisme, comme le pape au dogme de l' Immaculée Conception. Pourquoi, dans une conjoncture où le vent commence à tourner, couronner les théocrates de Francfort avec les lauriers d'une Constitution?
Nous disons OUI à l'Europe, mais NON á cette Constitution. Ou plutôt, nous voudrions bien pouvoir le dire. Puisque nous sommes privés de ce droit élémentaire chez nous, nous demandons aux Français d'exprimer également leur refus au nom de leur cousins d'outre- Rhin. Amis français, aidez nous : votez NON !

* Co-fondateur d'Attac Allemagne et dirigeant de l'ONG WEED (Weltwirtschaft, Ökologie & Entwicklung) à Berlin.

3 - Non à ce Traité de Constitution !
Oui à une Europe sociale, démocratique et pacifique!
Appel d'intellectuels allemands

L´Europe est en mauvais état. Les mesures antisociales les plus récentes de la part de la Commission et du Conseil européen parlent un langage très clair. Telle la directive de Bolkenstein par laquelle les marchés des services doivent être totalement libéralisés, ou encore la directive sur les horaires de travail par laquelle une prolongation des horaires doit être mise en place dans l´Europe entière. Ceci est accompagné d´une augmentation continuelle de l´armement des Etats de l´Union Européenne pour se donner les moyens de mener une guerre au niveau mondial.

Ce Traité ne favorise pas une Europe sociale, pacifique et démocratique.
Au niveau de la politique économique et sociale, l´Union européenne est engagée dans une direction néolibérale
la politique économique et monétaire doit obéir au «principe d´une économie de marché ouverte où la concurrence est libre»,
la politique sociale et de l´emploi est soumise à la politique économique, marquée par une orientation vers l´objectif «principal» de «maintenir la stabilité des prix»,
les intérêts sociaux sont tous soumis à la politique de la concurrence.

Avec ce Traité, il est impossible de créer une Europe pacifique

Avec ce Traité, la militarisation de l´Union est poussée jusqu´à une capacité de mener une guerre au niveau mondial et la Constitution fait de l´armement un devoir.

Un respect de la Charte des Nations Unies dans sa globalité n´est pas prévu, et de ce fait des interventions militaires non mandatées par les Nations Unies sont couvertes par le Traité.
Avec ce Traité, les droits fondamentaux sociaux ne sont pas renforcés
Les droits fondamentaux sociaux et syndicaux sont sapés et dépouillés de leurs effets par les explications incluses. Certes, il est prévu un dialogue social entre les partenaires sociaux. Cependant, il n´est accordé aucun droit de participation aux travailleuses et aux travailleurs. Les articles sur une démocratie représentative et participative ne sont par conséquent que difficilement réalisables.
à la place d´un «droit au travail» il y a seulement un «droit de travailler».

Avec ce Traité, on ne crée pas une Europe démocratique

Les insuffisances démocratiques subsistent. Le Parlement européen n´obtient même pas le droit fondamental parlementaire d´avoir de propres initiatives législatives. Le Parlement a dans beaucoup de domaines décisifs uniquement un droit de consultation. Certes, l´élection du Président de la Commission incombe au Parlement, mais se limite à la confirmation ou au rejet d´un seul candidat proposé par le Conseil.

En ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité, le Parlement est uniquement «consulté régulièrement» et est «tenu informé de son évolution».

Avec ce Traité, on ne crée pas de Constitution ouverte sur l´avenir de l´Union européenne
Ce serait fatal pour l´évolution démocratique en Europe si cette Constitution était acceptée. Elle n´est ni ouverte sur l´avenir, ni adaptée aux besoins futurs. Une Constitution doit garder ouvert un espace à des alternatives politiques. Une révision du Traité n´est possible que si tous les Etats membres s´entendent sur un nouveau traité et le ratifient et en aucun cas, selon les initiatives citoyennes. Dans peu d´années, l´Union européenne aura au moins 30 Etats membres. Devant cette perspective, la supposition d´un éventuel changement du Traité est peu réaliste.
Nous appelons les Députés des Parlements des pays dans lesquels la ratification doit

avoir lieu par vote parlementaire, à voter contre le Traité.
Nous appelons les citoyennes et les citoyens qui peuvent voter par référendum à refuser le Traité.

Non à ce Traité de Constitution! Oui à une Europe sociale, pacifique et démocratique !

---

4 - Attac Vosges/ Attac Schwäbich Hall : coopération entre des comités locaux pour "un Non à cette "Constitution"", par André Intartaglia

NEIN zu dieser Verfassung !
NON à cette Constitution

Nous étions, Eléonore, Yves et moi, trois militants vosgiens heureux de nous rendre, samedi 23 avril dernier, à l'invitation de nos camarades allemands de Schwäbich Hall. Schwäbich Hall est une petite ville de 35 000 âmes du Baden Wurtemberg et qui a encore conservé un peu de son caractère ancien, la ville ayant été relativement épargnée durant la dernière guerre.
Le temps a bien voulu se mettre au diapason de la rencontre ; il faisait beau et l'accueil fut des plus chaleureux.

Depuis le mois de février dernier, nos camarades du groupe « Attac-Schwäbich Hall » - (ici on associe le nom du canton à celui du comité) nous avaient contactés afin de susciter un échange. S'estimant lésés d'être mis à l'écart de la consultation, nos amis d'Outre-Rhin ont décidé d'appuyer leurs homologues d'Epinal – cette ville des Vosges est jumelée avec leur cité - dans leur lutte contre le projet de référendum. Au cours d'une manifestation festive dans leur ville, ils ont attiré l'attention de leurs concitoyens sur ce qui se passait en France : « agitée d'une argumentation résolue jusqu'au référendum où le peuple lui-même pourra décider», contrairement « à l'Allemagne ou une grande coalition du SPD, de la CDU, des Verts et du FPD approuve la Constitution et empêche que le contenu essentiel de la Constitution ne soit connu... ».

C'était donc samedi soir « la remise des prix » dans un gite sympathique situé sur les hauteurs de cette ville tout en collines. Une vingtaine de membres d'Attac Schwäbich Hall, sous les flashes de la presse locale, nous a remis leur contribution symbolique à la lutte contre cette « mauvaise constitution » : 200 € collectés lors de la manifestation. S'en est suivi un « repas républicain dans la tradition française » au cours duquel leur porte-parole Uli Simon, s'exprimant en français, a souhaité une « majorité du peuple français contre la constitution», pour une « Europe qui mise sur le développement global des droits sociaux... et subordonne les intérêts économiques aux intérêts élémentaires de la vie des hommes et des femmes ». C'est avec un peu de trac, mais résolument qu'Eléonore, la seule de nous trois à comprendre correctement l'allemand, a lu notre message de sympathie, d'explication de notre combat et d'espoir de voir se fonder une autre Europe soucieuse du bien commun de l'humanité, (nous tenons à remercier ici les traducteurs allemands et coorditrad pour leur collaboration).

Cette soirée, suivie de la matinée de dimanche parmi nos hôtes, a été riche d'échanges fructueux au cours desquels Eléonore, Emmanuelle et son mari Pascal - Français expatriés et membres du comité local – ont eu fort à faire pour traduire les pensées de chacune et de chacun. On voulait tout savoir : ce que l'on fait, où, avec qui, comment on s'y prend, ce que l'on défend, ce que l'on refuse. L'espoir ici est grand que nous soyons les premiers à dire « Nein », et que s'induise une nouvelle dynamique citoyenne en Europe.

La qualité et la convivialité de cette rencontre nous ont permis de prendre deux résolutions, que nous souhaitions ardemment dans nos échanges de courriel. La première : deux représentants allemands seront présents le 27 mai prochain, pour le meeting de Jacques Nikonoff dans les Vosges, à Epinal. La seconde est de pérenniser ce jumelage – trait d'union indispensable pour créer une « large alliance de mouvements sociaux

européens » – par une rencontre à Epinal au printemps 2006. Avec le ferme espoir que nous aurons à échanger nos points de vue sur une démarche commune d'action pour une autre « Constitution pour l'Europe » !

André Intartaglia

****
**

coorditrad@attac.org est l'adresse du secrétariat de l'équipe des traducteurs internationaux qui nous font bénéficier bénévolement de leurs compétences. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de contacter coorditrad en précisant votre (ou vos) langue maternelle, les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire et votre niveau de compétence. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos centres d'intérêt.